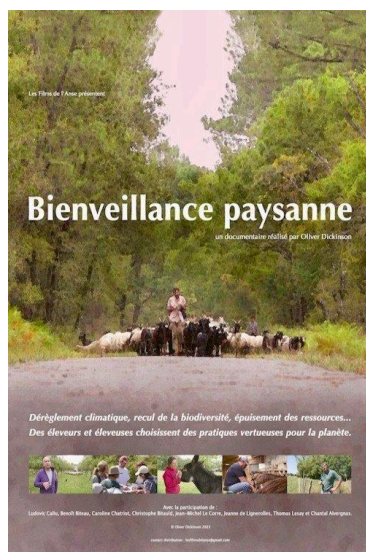




FICHE INFO FILM - BIENVEILLANCE PAYSANNE



LES INFOS ESSENTIELLES

RESUME DU FILM

Algues vertes, gaz à effet de serre, déforestation, recul de la biodiversité, réchauffement climatique... Et tant d'autres maux imputés à l'élevage ! L'animal de ferme, notre bienfaiteur nourricier, serait-il devenu l'ennemi Numéro 1 de la vie sur Terre ?

Le documentariste Oliver Dickinson a voulu le vérifier en parcourant la France pendant 2 ans, à la rencontre d'éleveurs et d'éleveuses adeptes de pratiques vertueuses. Ils et elles ont choisi de replanter les arbres et de développer d'ingénieuses collaborations animales pour laisser une empreinte plus douce et contribuer à la sauvegarde de notre planète.

SITE : <https://www.bienveillancepaysanne-lefilm.com/Accueil.html>

Page FACEBOOK : <https://www.facebook.com/bienveillancepaysanne>

Date de sortie : 15 mars 2023

Société de production : Les Films de l'Anse

Durée : 95 minutes (et version courte 45 minutes)

Réalisateur et producteur + image + son + montage : Oliver Dickinson

Visa CNC : 158381

Formats de projection : DCP et ProRes

Contact : lesfilmsdelanse@gmail.com / 06 80 11 66 28

Fiche technique : <https://www.bienveillancepaysanne-lefilm.com/Fiche.html>

Bande Annonce du film : <https://www.facebook.com/100088840330762/videos/2084432225278766>



Commentaires et infos sur le contenu du film par le Réseau AMAP CVL

Résumé des séquences

En intro quelques images liées aux algues vertes puis on passe à l'élevage...

Ensuite des portraits de paysan.nes qui sont bio ou passés d'agriculture conventionnelle.

L'accent est mis :

- sur la sauvegarde de races rustiques et sur la biodiversité domestique
- sur la complémentarité des animaux dans des systèmes d'élevage ou de production végétale
- sur des services rendus par l'éco-pastoralisme
- sur la multifonction de l'arbre

Tout cela au travers des rencontres avec des paysans partout en France dont 1 à Baillou dans le Loir-et-Cher.

Le film se termine avec le paysan Benoît Biteau et son engagement au niveau européen pour défendre la nouvelle PAC en tant que député.

Une des éleveuse témoigne de la commercialisation de ses produits en circuit court, notamment en AMAP.

Rythme

C'est un film dont le rythme est assez lent donc à vérifier avant si cela est adapté à votre public pour votre événement.

Public cible

Tout public. Très utile pour son message pédagogique sur les changements de pratiques vers l'agroforesterie et la connaissance du monde paysan loin de la vision productiviste.

Les modalités sur le partenariat pour AEF 2024

1/POUR PROJETER

> dans une salle de cinéma locale

billetterie classique du cinéma (le réalisateur récupère ensuite sa part distributeur auprès du cinéma), donc chaque spectateur règle sa place à l'entrée.

> en dehors d'un cinéma

Le réalisateur doit demander un droit de diffusion (location).

Dans la limite d'une (bonne) cinquantaine de spectateurs, il est de 150€.

Et dans une limite de 100 personnes, il est de 200€.

Avantage : La tarif varie selon la jauge et peut éventuellement être ajusté si finalement le public se retrouve à 25 (ou 150).

À savoir - autres options pour petit budget

Il existe aussi une version de 53 minutes du documentaire (les mêmes thèmes mais moins développés) avec des tarifs plus bas. Dans la limite d'une (bonne) cinquantaine de spectateurs, le tarif est de 100€. Et dans une limite de 100 personnes, il est de 150€.

2/ POUR UNE INTERVENTION/ANIMATION DÉBAT

> d'un protagoniste du film

L'un des protagonistes est basé à Baillou (41) et peut éventuellement intervenir : **Ludovic Callu / Ferme des Javardières** (éleveur de vaches laitières et néo-agroforestier).

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100085680330952> - Mail : lesjavardières@orange.fr

Il est **partenaire d'une AMAP du Réseau** : l'AMAP de la Grenne (Mondoubleau 41, <https://www.facebook.com/profile.php?id=61552508373734>).

Un défraiement voiture et un repas est ce qu'il pratique habituellement.

> du réalisateur

Le réalisateur est sur Nantes. Pour une séance en sa présence (versions longue et courte), il s'agit souvent du cas par cas. Selon le coût et la durée du transport :

- en voiture, un défraiement kilométrique (0,606/km). *Négociable*.
- en train, un remboursement des billets et un cachet d'animation de 150€. *Négociable*.

Et au moins **une restauration et un hébergement** (qui peut tout à fait être chez l'habitant). Il devrait pouvoir trouver un logement quand il s'agira du Nord-Ouest du 41. Idéalement, il faudrait que plusieurs AMAP mutualisent un déplacement.

⚠ PENSEZ A PROPOSER A VOS AMAP VOISINES DE FAIRE UN EVENEMENT COMMUN OU DE COORDONNER LES DATES D'EVENEMENT.

À savoir - autres options pour petit budget

Une alternative moins coûteuse à son déplacement physique est l'intervention virtuelle (Zoom, Meet, Skype), si l'installation technique de la salle le permet. Cette option est gratuite mais sous réserve de sa disponibilité.